



Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

L'Étoile

Bulletin de l'Étoile du Matin



Eguelshardt

Site du District de France : <http://www.laportelatine.org>

Octobre 2011 - Numéro 186

DOSSIER :

Rome et la Fraternité Saint-Pie X

Nous reproduisons dans ce bulletin le communiqué de Rome, du 14 septembre dernier, ainsi que l'entretien que Mgr Fellay a accordé à DICI, et quelques articles de journaux.

Retenons la conclusion majeure de Mgr Fellay : appel à tous les prêtres et fidèles de poursuivre sans relâche la **Croisade du Rosaire**, pour les intentions majeures qu'il nous a confiées à Pâques.



nonce qu'un document doctrinal vous a été remis et qu'une solution canonique vous a été proposée. Pouvez-vous nous donner quelques précisions ?

Ce document s'intitule Préambule doctrinal, il nous a été remis pour une étude approfondie. De ce fait, il est confidentiel, et vous comprendrez que je ne vous en dise pas plus. Cependant le terme préambule indique bien que son acceptation constitue une condition préalable à toute reconnaissance canonique de la Fraternité Saint-Pie X de la part du Saint-Siège.

A propos de ce préambule doctrinal, dans la mesure où cela ne touche pas à sa confidentialité, pouvez-vous confirmer qu'il s'y trouve, comme annoncé dans la presse, une distinction entre ce qui est de foi – et à quoi la Fraternité adhère pleinement –, et ce qui relevant d'un concile pastoral, comme Vatican II s'est voulu lui-même, pourrait être soumis à une critique, sans remettre en cause la foi ?

Cette distinction nouvelle n'a pas été annoncée par la presse seulement, je l'ai personnellement entendue de sources diverses. Déjà en 2005, le cardinal Castrillon Hoyos me déclarait après que je lui eus exposé pendant cinq heures

toutes les objections que la Fraternité Saint-Pie X formulait contre Vatican II : « Je ne peux pas dire que je sois d'accord avec tout ce que vous avez dit, mais ce que vous avez dit ne fait pas que vous êtes en dehors de l'Eglise. Ecrivez donc au pape pour qu'il enlève l'excommunication ».

Aujourd'hui je dois à l'objectivité de reconnaître qu'on ne trouve

pas, dans le préambule doctrinal, une distinction tranchée entre le domaine dogmatique intangible et le domaine pastoral soumis à discussion. La seule chose que je puis déclarer parce que cela figure dans le communiqué de presse, c'est que ce préambule contient « des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique

Entretien avec Mgr Bernard Fellay après sa rencontre avec le cardinal William Levada

A l'issue de l'entretien que Mgr Bernard Fellay et ses deux Assistants généraux ont eu, au Vatican, avec le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le 14 septembre 2011, à 10 h., le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a répondu à nos questions.

Comment s'est déroulée cette rencontre ?

L'entretien a été d'une grande courtoisie et d'une aussi grande franchise, car par loyauté la Fraternité Saint-Pie X se refuse à éluder les problèmes qui demeurent. C'est d'ailleurs dans cet esprit que s'étaient déroulés les entretiens théologiques qui ont eu lieu ces deux dernières années.

Lorsque j'ai déclaré, le 15 août dernier, que nous étions d'accord sur le fait que nous n'étions pas d'accord à propos du concile Vatican II, j'ai également tenu à préciser que lorsqu'il s'agit de dogmes, comme celui de la Trinité, nous sommes bien évidemment d'accord quand on en trouve le rappel dans Vatican II. Une phrase ne doit pas être isolée de son contexte. Nos entretiens théologiques ont eu le grand mérite d'approfondir sérieusement et d'éclaircir tous ces problèmes doctrinaux.

Le communiqué officiel commun au Vatican et à la Fraternité an-



nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au '*sentire cum Ecclesia*', tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi ». Voilà, pas plus pas moins.

Au sujet du statut canonique qui serait proposé à la Fraternité Saint-Pie X, sous condition de l'adhésion au préambule doctrinal ? On a parlé de prélatrice plutôt que d'ordinariat, est-ce exact ?

Comme vous le rappelez justement, ce statut canonique est conditionné ; sa modalité exacte ne peut être vue qu'ultérieurement et reste encore objet de discussion.

Quand pensez-vous donner votre réponse à la proposition de préambule doctrinal ?

Sitôt que j'aurai pris le temps nécessaire pour étudier ce document, et consulter les principaux responsables de la Fraternité Saint-Pie X, car sur une matière aussi importante je me suis engagé auprès de mes confrères à ne pas prendre de décision sans les avoir consultés auparavant.

Mais je puis vous assurer que notre décision sera prise pour le bien de l'Église et des âmes. Notre croisade du rosaire qui se poursuit sur plusieurs mois encore doit s'intensifier pour nous permettre d'obtenir, par l'intercession de Marie, Mère de l'Église, les grâces de lumière et de force dont nous avons besoin plus que jamais.

(DICI n°240 du 14/09/11)

Communiqué de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi



Le 14 septembre 2011, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, a eu lieu une rencontre de Son Éminence Révérendissime le Cardinal William Levada, Préfet de cette Congrégation et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, Son Excellence Monseigneur Luis Ladaria, s.j., Secrétaire de cette Congrégation, et Monseigneur Guido Pozzo, Secrétaire de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, avec Son Excellence Monseigneur Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, et Messieurs les Abbés Niklaus Pfluger et Alain-Marc Nély, Assistants généraux de la Fraternité.

À la suite de la supplique adressée le 15 décembre 2008 par le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à Sa Sainteté le Pape Benoît XVI, le Saint-Père avait pris la décision de lever l'excommunication des quatre évêques consacrés par Monseigneur Marcel Lefebvre et d'ouvrir en même temps des colloques doctrinaux avec la Fraternité, afin de surmonter les difficultés et les problèmes d'ordre doctrinal, et de parvenir à la réduction de la fracture existante.

Obéissant à la volonté du Saint-Père, une commission mixte d'études, composée d'experts de la Fraternité sacerdotale saint Pie X et d'experts de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, s'est réunie à huit reprises pour des rencontres qui ont eu lieu à Rome entre le mois d'octobre 2009 et le mois d'avril 2011. Ces colloques, dont l'objectif était d'exposer et d'approfondir les difficultés doctrinales majeures sur des thèmes controversés, ont atteint leur but, qui était de clarifier les positions respectives et leurs motivations.

Compte tenu des préoccupations et des instances présentées par la Fraternité sacerdotale saint Pie X à propos du respect de l'intégrité de la foi catholique face à l'herméneutique de la rupture du Concile Vatican II à l'égard de la Tradition – herméneutique mentionnée par le Pape Benoît XVI dans son Discours à la Curie romaine en date du 22 décembre 2005 –, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi prend pour base fondamentale de la pleine réconciliation avec le Siège apostolique l'acceptation du Préambule doctrinal qui a été remis au cours de la rencontre du 14 septembre 2011. Ce préambule énonce certains des principes doctrinaux et des critères d'interprétation de la doctrine catholique nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et au *sentire cum Ecclesia*, tout en laissant ouvertes à une légitime discussion l'étude et l'explication théologique d'expressions ou de formulations particulières présentes dans les textes du Concile Vatican II et du Magistère qui a suivi.

Au cours de la même réunion ont été proposés quelques éléments en vue d'une solution canonique pour la Fraternité sacerdotale saint Pie X, qui suivrait la réconciliation éventuelle et espérée.

Maison généralice de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X Italie : Réunion des supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X à Albano

Comme il l'avait annoncé dans l'entretien accordé à DICI le 14 septembre 2011, à l'issue de sa rencontre avec le cardinal William Levada, Mgr Bernard Fellay consultera les responsables de la Fraternité Saint-Pie X sur le Préambule doctrinal que lui a remis le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Les supérieurs de la Fraternité Saint-Pie X se réuniront à huis-clos à la Maison du district d'Italie, à Albano, les 7 et 8 octobre 2011.

(DICI du 23/09/11)

La presse lorraine, inquiète...

En France, plusieurs évêques ont déjà ouvert leurs portes aux intégristes. C'est le cas de Mgr Mathieu dans les Vosges qui chaque année les autorise à célébrer la messe dans la basilique de Domrémy, un lieu symbolique, au terme d'un pèlerinage qui d'ailleurs cette année s'est déroulé dimanche. En cas d'acceptation du document du Vatican, les intégristes pourraient disposer, comme l'Opus Dei, d'une « prélatrice personnelle » qui les rattacherait directement au pape, non aux évêques diocésains et garantirait leur totale indépendance.

Source : L'Est Républicain, 19/09/2011

Abbé Alain Lorans, interrogé par Famille chrétienne, 20/09/2011

Quelle est la marge légitime de débat autour des textes de Vatican II ?

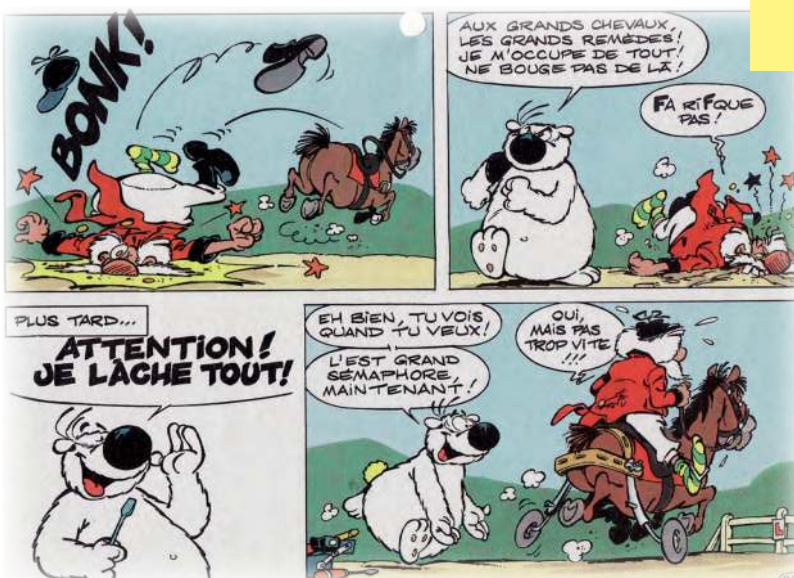
(...) Ce que l'on peut constater, c'est une différence entre le communiqué du 14 septembre 2011 et la note rédigée par la Secrétairerie d'État le 4 février 2009 qui disait : « *La condition indispensable pour une future reconnaissance de la Fraternité Saint-Pie-X est la pleine reconnaissance du concile Vatican II et du magistère des papes Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul I^{er}, Jean-Paul II et de Benoît XVI lui-même* ». Entre ces déclarations, il y a deux années de discussion théologique qui ont permis « *d'approfondir et d'éclaircir les problèmes doctrinaux* » selon Mgr Fellay. Y a-t-il évolution de Rome entre 2009 et 2011 ? L'exposé des théologiens de la Fraternité y a-t-il contribué ? Je vous laisse répondre.

Activités du mercredi après-midi à l'Étoile

Il y a la musique, et il y a aussi...



...de l'équitation au Camp de Bitche, du rugby à l'école et des randonnées à vélo...



Chronique de l'Étoile...

par l'abbé Louis-Marie Turpault

En ce début du mois de septembre, les travaux de réfection de la cuisine nous causent bien des surprises ! En effet des canalisations enterrées étaient bouchées et causaient divers désagréments, notamment olfactifs... Après la somme d'efforts de monsieur Claisse et de Frère Jean-Malo, et après la venue d'un camion qui a aspiré des tonnes de graisse, nous avons trouvé une cuisine toute propre et bien carrelée !

Judi 8 : les professeurs se retrouvent pour leur rentrée, pluvieuse, mais heureuse. Après le mot du Directeur, nous nous retrouvons pour la sainte messe puis pour le repas. L'après-midi est consacrée aux aspects scolaires avec le mot de l'abbé Billecocq, Préfet des études.

Samedi 10 : C'est la rentrée ! L'école s'anime en début d'après-midi puisque tous les parents viennent pour le mot de début d'année du Directeur. C'est l'occasion pour tous de se retrouver, de découvrir les changements dans l'école et de faire connaissance avec les nouveaux.

Après cette rentrée, la première semaine se déroule dans le calme et le recueillement, puisque quelques heures sont prises sur les cours pour une récollection de rentrée donnée à tous les élèves par les abbés de l'école.

Avec la rentrée, une innovation : à la pause matinale entre les cours, un petit goûter est offert aux élèves. L'empressement est général !



les boîtes aux lettres d'Eguelshardt ! Il avait choisi ces dates pour son passage, afin d'assister au pèlerinage de Domrémy où plusieurs fidèles seront heureux de le revoir.

Le 14 septembre, nous célébrons notre fête locale puisque la paroisse d'Eguelshardt est placée sous le patronage de la Sainte Croix. Nous prions aussi pour le rendez-vous romain de Monseigneur Fellay et de ses assistants.

Le lendemain, c'est la fête de nos oblates, consacrées à Notre-Dame des Sept Douleurs.

Samedi 17 : Deux Pères bénédictins de Bellaigue, les Pères Bernard et Anselme, nous font l'honneur de s'arrêter à l'Étoile sur leur route vers l'Allemagne. C'est pour nous l'occasion de leur rendre l'hospitalité qu'ils exercent si charitablement à l'égard des prêtres.

Le même soir, Monsieur l'abbé Baudot arrive à l'école pour suivre avec nous le pèlerinage de Domrémy dont il célébrera la grand'messe. Il repartira lundi matin.

Le dimanche 18 a lieu notre pèlerinage de doyenné à Domrémy (reportage spécial en page 5).

Malgré la fatigue d'un lever très matinal et d'un coucher tardif, les élèves reprennent le travail le lendemain mais ils auront tout le grand week-end, du 23 au 25, pour se reposer... déjà !



Du 11 au 19 nous avons la joie et l'honneur d'accueillir le Révérend Père Marziac, qui vient se reposer à l'école et profiter de son beau cadre et de sa tranquillité, pour travailler son prochain livre. Il nous distribue ses nouvelles feuilles de retraites (les célèbres feuilles orange), et les glisse aussi dans

Les 24 et 25, nous recevons une quinzaine de jeunes du MJCF de la région, venus se former. Les abbés Billecocq et de Pluvié les instruisent, sur des thèmes spirituels et philosophiques.

Le 24 au soir, les Pères Bernard et Anselme, de retour d'Allemagne, font halte à l'Étoile, pour regagner Bellaigue le 25.

A la fin du mois, le **29**, nous célébrons la Dédicace de saint Michel Archange, fête patronale de nos Frères. À cette occasion, Frère Jean-Malo renouvelle ses vœux.

Domrémy, 18 septembre 2011

La Providence nous a gratifiés d'un temps radieux et inespéré ! Il a plu sur le trajet de l'aller et sur le trajet du retour, mais pas pendant la marche !



ressentons toujours le même plaisir à prier dans cette belle basilique, si gentiment mise à notre disposition par Monsieur le Recteur, qui nous ouvre pour l'occasion les portes de ses trésors. Ce fut, pour tous, une bien belle journée de grâces et de joies, en attendant le



Nous avons suivi notre parcours habituel autour de la basilique du Bois-Chenu, dans laquelle nous nous sommes retrouvés à 450 personnes environ pour la messe solennelle de sainte Jeanne d'Arc, célébrée par Monsieur l'abbé Baudot, économiste général de



grand pèlerinage de l'an prochain, que nous organiserons sur deux jours, pour solenniser le 600^{ème} anniversaire de la naissance de sainte Jeanne d'Arc, le 6 janvier 1412.

notre Fraternité, entouré de Monsieur l'abbé Brucciani, prieur de Nancy, et de Monsieur l'abbé de Pluvié.

Nous avons eu le plaisir de faire la connaissance de Monsieur l'abbé Lambilliotte, nouveau collaborateur de l'abbé Brucciani, et nous lui souhaitons la bienvenue dans la région. Nous



OCTOBRE 2011	CALENDRIER LITURGIQUE	MOIS DU ROSAIRE	
Jour	Fête - classe	Heure des messes	Prêtre
Samedi 1^{er}	Premier samedi	Exposition du TSS de 18h30 à 20h45 Messe chantée à 21h00	Abbé Billecocq
Dimanche 2	16 ^{ème} dimanche après la Pentecôte- 2 Solennité du Rosaire	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Turpault
Vendredi 7	Premier vendredi Notre-Dame du Rosaire - 2	Messes à 7h15 et 18h30	
Dimanche 9	17 ^{ème} dimanche après la Pentecôte- 2	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Rousseau
Dimanche 16	18 ^{ème} dimanche après la Pentecôte- 2	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé de Pluvié Prédication : R.P. Pierre, OFM (Morgon)
Dimanche 23	19 ^{ème} dimanche après la Pentecôte- 2	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Billecocq
Dimanche 30	Notre Seigneur Jésus-Christ, ROI - 1	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé de Pluvié
Mardi 1^{er} nov.	TOUSSAINT - 1 Fête d'obligation	Confessions à 9h30 Messe chantée à 10h00	Abbé Rousseau
Mercredi 2 nov.	Commémoration de tous les fidèles défunts - 1	Messes basses à 7h15, 8h00 et 18h30 Messe chantée à 10h00	10h : Abbé de Pluvié

Conférences à l'Étoile du Matin

- Mardi 4 octobre à 20h (MCF, pour les parents) : *Initiation des enfants aux lois de la vie*, par l'abbé Rousseau.
- Mardi 18 octobre à 20h (pour tous) : *Une croisade du Rosaire historique : Lépante !*, par l'abbé Turpault.

Croisade Eucharistique

Intention du mois d'octobre

En réparation des outrages au Cœur Immaculé de Marie.



PASSAGE À L'HEURE D'HIVER :
DIMANCHE 30 OCTOBRE.
À 3H DU MATIN, IL SERA 2H.

Quête pour les Missions

Dimanche 30 octobre
après la Messe

Messes

Dimanche : 10h00 (chantée)
Semaine : 7h15 (en vacances : 7h30)

Vêpres chaque dimanche à 18h30 ; Christ-Roi et Toussaint à 17h30

Nota bene :

1 - Durant les messes dominicales de 10h00, un prêtre entend les confessions.

2 - Les messes basses, le dimanche :

- lorsque les élèves sont présents à l'école, messe à 7h00 ;
- lorsque les élèves sont absents : 8h00.

Important : La messe paroissiale demeure celle de 10h00.

Il peut donc arriver qu'il n'y ait pas de messe, ni à 7h ni à 8h.

Se renseigner au préalable, à partir du vendredi précédent : 03 87 06 53 90.

Assise, 27 octobre 2011

« (...) Nous ne pouvons pas nous taire, et, tandis que le pape se prépare à l'un des actes les plus graves de son pontificat, nous clamons vigoureusement et publiquement notre indignation, espérant et suppliant le Ciel que ce malheur si bien préparé ne puisse avoir lieu. Enfin, comment ne pas songer à ces paroles de Mgr Lefebvre rappelées par Mgr Fellay en 1999 dans sa lettre au pape : « Mgr Lefebvre reconnu dans le funeste événement d'Assise un des « signes des temps » qui permettraient de procéder légitimement à des sacres épiscopaux sans Votre consentement et de Vous écrire que « le temps d'une franche collaboration n'était pas encore venu. » L'heure est au contraire venue de réparer ce scandale, de faire pénitence en gardant au cœur la ferme espérance que malgré les progrès du Mystère de l'Iniquité, « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre l'Église ».

Abbé Régis de Cacqueray, 12 septembre 2011

Jeu 27 octobre - Étoile du Matin

Lors de la récollection du doyenné (27-28 octobre), aura lieu une Heure sainte, en réparation du scandale des *cérémonies* d'Assise : à **18h30**.
Nous invitons les fidèles à se rendre nombreux à venir prier, et faire pénitence.